



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/17
10 octobre 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-sixième réunion
Doha, 8-12 novembre 2008

AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE 2008 DE L'ONU DI

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. L'ONUDI demande au Comité exécutif d'approuver la somme de 700 790 \$US, plus les coûts d'appui de 52 559 \$US, pour les amendements à son programme de travail de 2008.
2. Les activités proposées dans les amendements du programme de travail de 2008 de l'ONUDI sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Amendements au programme de travail de l'ONUDI

Pays	Activité/Projet	Somme demandée (\$US)	Somme recommandée (\$US)
SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GÉNÉRALE			
A1. Renouvellement des projets de renforcement des institutions :			
Égypte	Renforcement des institutions (phase VII)	228 323	228 323
Oman	Renforcement des institutions (phase III)	68 467	68 467
Total partiel de la section A1:		296 790	296 790
A2. Activités supplémentaires de préparation de projet pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC :			
Nigeria	Activités supplémentaires de préparation pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC	20 000	20 000
Total partiel de la section A2:		20 000	20 000
SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL			
B1. Activités de préparation pour les projets de démonstration sur le HCFC :			
Chine	Préparation de deux projets de démonstration pour la reconversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de climatiseurs individuels	80 000	
Jordanie	Préparation du projet de démonstration sur les HCFC	40 000	
Arabie-saoudite	Préparation d'un projet de démonstration sur l'élimination du HCFC-141b dans la fabrication de panneaux-sandwich	40 000	
Total partiel de la section B1:		160 000	*
B2. Préparation de plans de gestion de l'élimination des HCFC :			
Inde	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteurs du transport, de la réfrigération et de la climatisation)	120 000	
République islamique d'Iran	Préparation d'un projet pour les secteurs de la fabrication de compresseurs et de la climatisation résidentielle	104 000	
Total partiel de la section B2:		224,000	*
Total partiel des sections A et B :		700 790	316 790
Coûts d'appui (7,5 pour cent pour la préparation de projets, le renforcement des institutions et autres activités de plus de 250 000 \$US, et 9 pour cent pour les autres activités de moins de 250 000 \$US) :		52 559	23 759
Total:		753 349	340 549

*Pour examen individuel ou en instance

SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GÉNÉRALE

A1 : Renouvellement des projets de renforcement des institutions

- a) Égypte (phase VII) : 228 323 \$US
- b) Oman (phase III) : 68 467 \$US

Description des projets

3. L'ONUDI a présenté des demandes de renouvellement des projets de renforcement des institutions pour l'Égypte et l'Oman. La description des demandes est présentée à l'annexe I au présent document.

Observations et recommandations du Secrétariat du Fonds

4. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des demandes de renouvellement des projets de renforcement des institutions pour l'Égypte et l'Oman, au niveau de financement indiqué dans le tableau 1. Le Comité exécutif pourrait souhaiter transmettre aux gouvernements de l'Égypte et de l'Oman, les commentaires joints à l'annexe II aux présentes.

A2. Activités supplémentaires de préparation de projet pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC

Nigeria : Fonds pour des activités supplémentaires de préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC (20 000 \$US)

Description du projet

5. L'ONUDI a présenté une demande pour les fonds supplémentaires pour la préparation de projets sur les HCFC, pour la somme de 20 000 \$US pour le Nigeria. La 55^e réunion du Comité exécutif a déjà approuvé 85 000 \$US pour la préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC pour le Nigeria, conformément à la décision 55/13. La demande est présentée car le Nigeria a déclaré des données en vertu de l'article 7 pour l'année 2007 qui font état d'une consommation de 26,6 tonnes PAO de HCFC-141b, en plus des 69,3 tonnes PAO de HCFC-22.

Observations du Secrétariat du Fonds

6. Le Secrétariat reconnaît que cette demande est conforme aux discussions de la 55^e réunion où le Comité exécutif a accepté que les pays qui ne consomment que du HCFC-22 présentent une demande de financement supplémentaire pour la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC lorsque les données révèlent une consommation de HCFC-141b ou d'autres HCFC pour la fabrication. Les données communiquées par le Nigeria en vertu de l'article 7 pour l'année 2007 respectent cette exigence.

7. Il est aussi noté que la demande de fonds supplémentaires de 65 000 \$US pour le Nigeria est divisée entre l'ONUDI et le PNUD, et que le solde de 45 000 \$US est demandé dans les amendements du programme de travail du PNUD.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

8. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale de la demande pour des sommes supplémentaires pour la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC pour le Nigeria au niveau de financement indiqué dans le tableau 1 ci-dessus.

SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL

B1. Activités de préparation pour les projets de démonstration sur le HCFC

Chine : Préparation de deux projets de démonstration pour la reconversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de climatiseurs individuels (80 000 \$US)

Description du projet

9. L'ONUDI présente la demande ci-dessus pour la préparation de deux projets de démonstration pour deux usines de Chine qui fabriquent des climatiseurs individuels. Les projets ont pour but de faire la démonstration de l'utilisation de la technologie à base d'hydrocarbures dans une usine et de la technologie à base de HFC dans l'autre, afin d'éliminer le HCFC dans le sous-secteur. La proposition précise qu'il n'existe pas, actuellement, de solution finale pour remplacer les HCFC dans ce secteur. La proposition présentée ne précise pas la quantité de HCFC qui sera éventuellement éliminée dans le cadre de ce projet.

Observations du Secrétariat du Fonds

10. Dans sa décision 55/14, la 55^e réunion du Comité exécutif a approuvé la somme de 4,1 millions \$US en tant que somme globale pour la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC en Chine, sous réserve qu'aucune autre somme ne serait approuvée pour la préparation du projet de plan de gestion de l'élimination des HCFC, phase I, en Chine. De cette somme, l'ONUDI a reçu 584 000 \$US pour les secteurs de la mousse de polystyrène extrudé, de la réfrigération et de la climatisation, aux mêmes conditions que l'approbation ci-dessus pour la Chine (décision 55/27 b)). Pour ces raisons, le Secrétariat a informé l'ONUDI que ces deux demandes sont inadmissibles et qu'elles ne respectent pas les décisions ci-dessus.

11. L'ONUDI a expliqué que ces propositions ont été faites en réponse à la décision 55/43 f) dans laquelle, entre autres choses, le Comité exécutif invite les agences à proposer quelques projets de démonstration pour la reconversion des HCFC dans les sous-secteurs de la réfrigération et de la climatisation à des technologies à faible potentiel de réchauffement de la planète, et d'y identifier toutes les étapes et les coûts connexes. L'ONUDI est d'avis que ces deux projets ne sont pas du ressort des décisions de la 55^e réunion du Comité exécutif car ils ont un objectif différent, et que les coûts de leur préparation n'ont pas été compilés dans le cadre du plan de gestion de l'élimination des HCFC.

12. Le Secrétariat a informé l'ONUDI que la Chine peut présenter des demandes pour des projets de démonstration complets, conformément à la décision 55/43 f). Cependant, les sommes demandées pour la préparation des projets pour la Chine sont comprises dans les décisions 55/14 et 55/27 et ne peuvent donc pas être recommandées pour approbation.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

13. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat ne peut pas recommander l'approbation de ces demandes de coût pour la préparation de projets de démonstration en Chine.

14. Le Comité exécutif pourrait souhaiter exhorter la Chine et l'ONUDI à proposer des projets de démonstration complets aux fins d'examen par le Comité exécutif, conformément aux décisions 55/43 e) et f) avant la 59^e réunion, au plus tard, sans demander de sommes pour des activités supplémentaires de préparation de projet.

Jordanie : Préparation du projet de démonstration sur la reconversion du HCFC à une technologie sans HCFC dans la fabrication de mini conditionneurs d'air à deux blocs à Petra Engineering Industries (40 000 \$US)

Description du projet

15. L'ONUDI présente la demande ci-dessus pour la préparation d'un projet de démonstration dans le cadre de la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC pour la Jordanie. La proposition porte sur le développement d'un projet pour Petra Engineering Industries, une entreprise qui fabrique de l'équipement de réfrigération et de climatisation, fondée à Amman, en Jordanie, en 1987. L'entreprise est un des plus importants fabricants de climatiseurs au Moyen-Orient, et l'équipement qu'elle fabrique est distribué à l'échelle internationale. L'ONUDI n'a pas fourni d'information sur la technologie qui fera l'objet de la démonstration ni une estimation de la quantité de SAO qui sera éliminée dans le cadre de ce projet. La somme demandée vise à payer les honoraires d'un expert et les frais de déplacement pour développer le projet pour l'entreprise.

Observations du Secrétariat du Fonds

16. La Jordanie a reçu la somme de 150 000 \$US pour la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC à la 55^e réunion. Cette somme comprend le financement de la première étape du plan de gestion de l'élimination des HCFC en Jordanie, sauf les coûts de préparation des activités d'investissement du projet.

17. Dans sa décision 55/13 d), le Comité exécutif charge le Secrétariat, entre autres choses, de préparer aux fins de présentation à la 56^e réunion, un barème des coûts visant à déterminer le financement de la préparation d'activités d'investissement et connexes en sollicitant la collaboration des agences d'exécution et bilatérales, afin de profiter de leur expérience relative aux plans sectoriels des CFC et aux plans nationaux d'élimination. La partie e) de cette décision charge également le Secrétariat d'appliquer le barème de coût à toute proposition des agences d'exécution et bilatérales sur la préparation d'activités d'investissement et connexes sur les HCFC présentée à la 56^e réunion.

18. Le projet de document préparé par le Secrétariat en réponse à cette demande du Comité exécutif sera abordé au point 7 b) de l'ordre du jour. Le Secrétariat précise toutefois que selon le projet de document, cette proposition appartient à la catégorie des projets d'investissement individuels, et sera admissible à 30 000 \$US, si le Comité exécutif en décide ainsi.

19. La proposition ci-dessus est également conforme à la décision 55/43 f) dans laquelle, entre autres choses, le Comité exécutif invite les agences à proposer un nombre limité de projets de démonstration pour la reconversion des HCFC dans les sous-secteurs de la réfrigération et de la climatisation à des technologies à faible potentiel de réchauffement de la planète, et d'y identifier toutes les étapes et les coûts connexes. La proposition de l'ONUDI identifie l'entreprise où se déroulerait le projet, mais ne contient aucune information sur la technologie qui sera mise en démonstration ni d'estimation de la quantité de SAO que ce projet éliminera.

20. Le Secrétariat a aussi constaté que la somme de 40 000 \$US demandée pour la préparation de ce projet dépasse les 30 000 \$US proposés par le Secrétariat pour ces demandes dans le document

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/13, Structure des coûts en vue de déterminer les niveaux de financement nécessaires pour la préparation des investissements liés aux HCFC et aux activités connexes (décision 55/13 d)).

Recommandation du Secrétariat du Fonds

21. En attente des discussions sur le point 7 b) de l'ordre du jour.

Arabie saoudite : Préparation d'un projet de démonstration sur l'élimination du HCFC-141b dans la fabrication de panneaux-sandwich à l'usine de panneaux-sandwich de l'Arabie saoudite (40 000 \$US)

Description du projet

22. L'ONUDI présente la demande ci-dessus pour la préparation d'un projet de démonstration dans le cadre de la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC pour l'Arabie saoudite. La proposition porte sur le développement d'un projet pour l'usine de fabrication de mousse et de panneaux-sandwich de l'Arabie saoudite. L'entreprise a été fondée en 1999 et fabrique des panneaux préfabriqués pour le secteur de la construction et la fabrication de chambres frigorifiques.

23. La proposition révèle que le projet mettra en démonstration la technologie à base d'hydrocarbures pour remplacer le HCFC-141b utilisé dans l'entreprise. Ce projet devrait éliminer environ 20 tonnes PAO de HCFC-141b. La somme demandée sera utilisée pour payer les honoraires de l'expert et ses frais de déplacement pour développer le projet pour l'entreprise.

Observations du Secrétariat du Fonds

24. La 55^e réunion du Comité exécutif a accordé 195 000 \$US à l'Arabie saoudite pour la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC. Cette somme comprend le financement de la première étape du plan de gestion de l'élimination des HCFC en Arabie saoudite, sauf les coûts de préparation des activités d'investissement du projet.

25. Dans sa décision 55/13 d), le Comité exécutif charge le Secrétariat, entre autres choses, de préparer aux fins de présentation à la 56^e réunion, un barème des coûts visant à déterminer le financement de la préparation d'activités d'investissement et connexes en sollicitant la collaboration des agences d'exécution et bilatérales, afin de profiter de leur expérience relative aux plans sectoriels des CFC et aux plans nationaux d'élimination. La partie e) de cette décision charge également le Secrétariat d'appliquer le barème de coût à toute proposition des agences d'exécution et bilatérales sur la préparation d'activités d'investissement et connexes sur les HCFC présentée à la 56^e réunion.

26. Le projet de document préparé par le Secrétariat en réponse à cette demande du Comité exécutif sera abordé au point 7 b) de l'ordre du jour. Le Secrétariat précise toutefois que selon le projet de document, cette proposition appartient à la catégorie des projets d'investissement individuels, et sera admissible à 30 000 \$US, si le Comité exécutif en décide ainsi.

27. La proposition ci-dessus est également conforme à la décision 55/43 e) dans laquelle, entre autres choses, le Comité exécutif invite les agences à proposer un nombre limité de projets de démonstration pour le développement, l'optimisation et la validation des formules chimiques à utiliser avec des agents de gonflage sans HCFC, aux conditions précisées aux alinéas 55/43 e) i), ii) et iii). Dans sa proposition, l'ONUDI a identifié l'entreprise où se déroulera le projet et précisé que le projet mettra en démonstration la technologie à base d'hydrocarbures.

28. Le Secrétariat a aussi constaté que la somme de 40 000 \$US demandée pour la préparation de ce projet dépasse les 30 000 \$US proposés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/13.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

29. En attente des discussions sur le point 7 b) de l'ordre du jour.

B2. Préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC

Inde : Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC dans les secteurs du transport, de la réfrigération et de la climatisation (120 000 \$US)

Description du projet

30. Cette proposition fait partie de la proposition globale présentée par le PNUD, en qualité d'agence principale, pour la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC pour l'Inde, pour lequel l'ONUDI, en qualité d'agence de coopération, demande 120 000 \$US pour la préparation d'un plan sectoriel pour l'élimination des HCFC dans les secteurs du transport, de la réfrigération, de la fabrication de climatiseurs. La proposition révèle que le secteur de la réfrigération, pour lequel cette proposition est présentée, doit éliminer 280 tonnes PAO de HCFC pour respecter sa contribution au respect des mesures de réglementation de 2013 et 2015 pour les HCFC. La proposition de l'ONUDI précise que les sommes demandées paieront les honoraires des experts, leurs frais de déplacement et les consultations pour le secteur, des activités nécessaires au développement d'une stratégie complète pour la première phase du plan de gestion de l'élimination des HCFC.

Observations du Secrétariat du Fonds

31. La 55^e réunion du Comité exécutif est convenue des coûts standards du financement de la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC. Les pays qui consomment de 100 à 1 200 tonnes PAO de HCFC et qui possèdent un secteur manufacturier, comme l'Inde, ont droit à un financement de 195 000 \$US pour payer tous les coûts de développement d'une stratégie pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC, sauf les coûts pour les activités d'investissement.

32. Dans sa décision 55/13 d), le Comité exécutif charge le Secrétariat, entre autres choses, de préparer aux fins de présentation à la 56^e réunion, un barème des coûts visant à déterminer le financement de la préparation d'activités d'investissement et connexes en sollicitant la collaboration des agences d'exécution et bilatérales, afin de profiter de leur expérience relative aux plans sectoriels des CFC et aux plans nationaux d'élimination. La partie e) de cette décision charge également le Secrétariat d'appliquer le barème de coût à toute proposition des agences d'exécution et bilatérales sur la préparation d'activités d'investissement et connexes pour les HCFC présentée à la 56^e réunion.

33. Le projet de document préparé par le Secrétariat en réponse à cette demande du Comité exécutif sera abordé au point 7 b) de l'ordre du jour. Le Secrétariat précise toutefois que selon le projet de document, cette proposition appartient à la catégorie des projets d'investissement, plus particulièrement la préparation d'un plan sectoriel.

34. Les discussions avec l'ONUDI et l'agence principale ont permis de confirmer que la somme de 120 000 \$US demandée pour ce secteur dans le cadre du projet global pour l'Inde paiera tous les aspects de la phase I pour les secteurs du transport, de la réfrigération et de la fabrication de climatiseurs au pays. Aucune autre somme ne sera demandée pour la phase I de ces secteurs.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

35. En attente des discussions sur le point 7 b) de l'ordre du jour.

République islamique d'Iran : Préparation d'un plan sectoriel pour l'élimination des HCFC dans les secteurs de la fabrication de compresseurs et de la climatisation résidentielle (104 000 \$US)

Description du projet

36. Cette proposition fait partie de la proposition globale présentée par le PNUD, en qualité d'agence principale, pour la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC pour la République islamique d'Iran, pour lequel l'ONUDI, en qualité d'agence de coopération, demande la somme de 104 000 \$US pour la préparation d'un plan sectoriel pour éliminer les HCFC dans les secteurs des compresseurs et de la fabrication de climatiseurs individuels.

37. La proposition de l'ONUDI révèle que la somme demandée paiera les honoraires des experts, leurs déplacements et les consultations dans le secteur, des activités nécessaires pour développer une stratégie complète pour la première phase du plan de gestion de l'élimination des HCFC. La proposition globale révèle que cette somme paiera toutes les activités d'investissement du secteur, dont les projets de démonstration, si nécessaire.

Observations du Secrétariat du Fonds

38. La 55^e réunion du Comité exécutif est convenue des coûts standards du financement de la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC. Les pays qui consomment de 100 à 1 200 tonnes PAO de HCFC et qui possèdent un secteur manufacturier, comme la République islamique d'Iran, ont droit à un financement de 195 000 \$US pour payer tous les coûts de développement d'une stratégie pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC, sauf les coûts des activités d'investissement.

39. Dans sa décision 55/13 d), le Comité exécutif charge le Secrétariat, entre autres choses, de préparer aux fins de présentation à la 56^e réunion, un barème des coûts visant à déterminer le financement de la préparation d'activités d'investissement et connexes en sollicitant la collaboration des agences d'exécution et bilatérales, afin de profiter de leur expérience relative aux plans sectoriels des CFC et aux plans nationaux d'élimination. La partie e) de cette décision charge également le Secrétariat d'appliquer le barème de coût à toute proposition des agences d'exécution et bilatérales sur la préparation d'activités d'investissement et connexes pour les HCFC présentée à la 56^e réunion.

40. Le projet de document préparé par le Secrétariat en réponse à cette demande du Comité exécutif sera abordé au point 7 b) de l'ordre du jour. Le Secrétariat précise toutefois que selon le projet de document, cette proposition appartient à la catégorie des projets d'investissement, plus particulièrement la préparation d'un plan sectoriel.

41. Les discussions avec l'ONUDI et l'agence principale ont permis de confirmer que la somme de 104 000 \$US demandée pour ce secteur dans le cadre du projet global pour la République islamique d'Iran paiera tous les aspects de la phase I pour les secteurs du transport, de la réfrigération et de la fabrication de climatiseurs au pays. Aucune autre somme ne sera demandée pour la phase I de ces secteurs.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

42. En attente des discussions sur le point 7 b) de l'ordre du jour.

Annexe I

PROPOSITIONS DE PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

Égypte : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays	
Agence d'exécution	ONUDI
Sommes déjà approuvées pour le renforcement des institutions (\$US) :	
Phase I : juin 1993	263 450
Phase II : novembre 1995	175 909
Phase III : mars 1999	175 000
Phase IV : juillet 2001	166 330
Phase V : juillet 2003	228 322
Phase VI : mars 2007	228 323
Total	1 237 334
Somme demandée pour le renouvellement (phase VII) (\$US) :	228 323
Somme recommandée pour le renouvellement (phase VII) (\$US) :	228 323
Coûts d'appui à l'agence (\$US) :	17 124
Coût total du renforcement des institutions (phase VII) pour le Fonds multilatéral (\$US) :	245 447
Quantité équivalente de CFC éliminée à la phase VII du renforcement des institutions à 12,1 \$US/kg (tonnes PAO) :	S.o.
Date d'approbation du programme de pays :	Oct. 1992
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO) :	2 762,8
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe (CFC) (moyenne 1995-1997)	1 668,0
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne 1995-1997)	705,0
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	38,5
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	26,0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	238,1
Dernière consommation de SAO déclarée (2007) (tonnes PAO) en vertu de l'article 7:	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC)	241,6
b) Groupe II de l'annexe A (halons)	0
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)	0
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	186,0
f) Groupe I de l'annexe C (HCFC)	433,2
Total	860,8
Année des données déclarées de mises en œuvre du programme de pays :	2007
Somme approuvée pour les projets (\$US) :	43 839 337
Somme décaissée (en date d'octobre 2008) (\$US) :	33 744 036
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	4 069,2
SAO éliminées (en date d'octobre 2008) (tonnes PAO) :	2 421,0

1. Sommaire des activités et des sommes approuvées par le Comité exécutif :

Sommaire des activités		Montants approuvés (\$US)
a)	Projets d'investissement :	39 530 487
b)	Renforcement des institutions :	1 237 334
c)	Préparation du projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	3 071 516
	Total :	43 839 337

Rapport périodique

2. Le programme d'activités relatif au Protocole de Montréal est un élément de l'engagement de l'Égypte à éliminer la consommation de SAO de manière contrôlée et rentable. Le Bureau national de l'ozone fait partie de l'Agence égyptienne des affaires environnementales et est le point central des activités du Protocole de Montréal. Des efforts ont été déployés, au cours de la période visée par le rapport, pour surveiller les importations et la consommation de SAO par le biais du programme de contingentement, le programme de permis et les permis d'importation qui établissent les quantités de CFC pouvant être importées aux pays. Le programme de permis et les permis d'importation sont mis en œuvre en étroite collaboration avec le Bureau national de l'ozone et les représentants des services douaniers. Le Bureau national de l'ozone a mené plusieurs campagnes de sensibilisation à l'intention des décideurs, des agents de douane, des investisseurs, des travailleurs et du grand public. L'Égypte a accueilli l'atelier régional arabo-africain sur les refroidisseurs, qui a permis de mettre au jour le besoin essentiel de concevoir et de développer un programme financier et une infrastructure institutionnelle mieux équipée pour faire face à la reproduction du remplacement des refroidisseurs. Le Bureau national de l'ozone continue à faciliter la mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes, du plan national d'élimination, des projets de solvants et de mousse et la gestion de la banque de halons. Tous ces efforts ont permis de maintenir la consommation au pays à l'intérieur des limites du Protocole de Montréal pour l'année 2007.

Plan d'action

3. Le Bureau national de l'ozone est le cœur de la structure de gestion des SAO. Il a été constitué en tant qu'organe spécialisé de l'Agence des affaires environnementales afin d'assurer l'exécution et le suivi de la stratégie d'élimination des SAO mise de l'avant dans le plan d'action du programme de pays. L'intégration du plan d'action du Bureau national de l'ozone au Plan d'action national pour l'Environnement, la participation du Bureau national de l'ozone au Groupe de discussions sur l'ozone et l'étroite collaboration avec le premier ministre sur les questions législatives facilitent les communications régulières avec les décideurs. Au cours de la prochaine phase, le Bureau national de l'ozone continuera à surveiller les importations de SAO et les données sur la consommation, et assurera l'entière coopération avec les représentants des services douaniers, afin d'établir des permis d'importation, de mettre sur pied le programme de permis et de contrôler la consommation de SAO. La ratification de l'Amendement de Beijing est un des principaux objectifs de cette période. Le Bureau national de l'ozone continuera à faciliter la mise en œuvre des activités restantes du plan de gestion des frigorigènes, du plan national d'élimination, des projets des secteurs des solvants et de la mousse, et de gestion de la banque de halons afin de respecter les objectifs d'élimination de 2010. Le Bureau national de l'ozone entreprendra des activités au cours de l'année afin d'amorcer la préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC.

Oman : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays		
Agence d'exécution		ONUDI
Sommes déjà approuvées pour le renforcement des institutions (\$US):		
	Phase I : décembre 2000	79 000
	Phase II : juillet 2005	68 467
	Total	147 467
Somme demandée pour le renouvellement (phase III) (\$US) :		68 467
Somme recommandée pour le renouvellement (phase III) (\$US) :		68 467
Coûts d'appui à l'agence (\$US) :		5 135
Coût total du renforcement des institutions (phase III) pour le Fonds multilatéral		73 602

(\$US) :	
Quantité équivalente de CFC éliminée à la phase III du renforcement des institutions à 12,1 \$US/kg (tonnes PAO) :	S.o.
Date d'approbation du programme de pays :	Déc. 2000
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1999) (tonnes PAO) :	269,5
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne 1995-1997)	248,4
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne 1995-1997)	13,7
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0,1
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	1,0
Dernière consommation de SAO déclarée (2007) (tonnes PAO) en vertu de l'article 7:	
a) Groupe I de l'annexe (CFC)	10,1
b) Groupe II de l'annexe A (halons)	0
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)	0
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
f) Groupe I de l'annexe C (HCFC)	19,5
Total	29,6
Année des données déclarées de mises en œuvre du programme de pays :	2007
Somme approuvée pour les projets (\$US) :	1 335 004
Somme décaissée (en date d'octobre 2008) (\$US) :	771 169
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	234,9
SAO éliminées (en date d'octobre 2008) (tonnes PAO) :	-

4. Sommaire des activités et des sommes approuvées par le Comité exécutif :

Sommaire des activités		Montants approuvés (\$US)
a)	Projets d'investissement :	305 800
b)	Renforcement des institutions :	147 467
c)	Préparation du projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	881 737
	Total:	1 335 004

Rapport périodique

5. La 46^e réunion du Comité exécutif a approuvé des sommes pour le renouvellement du soutien au renforcement des institutions, phase II. Le Bureau national de l'ozone fait partie du ministère de l'Environnement et des Affaires climatiques, et est le point central des activités du Protocole de Montréal. Le programme d'activités relatif au Protocole de Montréal est un élément de l'engagement de l'Oman à éliminer la consommation de SAO de manière contrôlée et rentable. Le Bureau national de l'ozone a été aux premières lignes de la mise en œuvre du programme de permis et s'est assuré que le contingent des importations était établi pour la période visée par le rapport et qu'il servirait de base pour l'émission des permis d'importation de SAO. Le programme de sensibilisation a été présenté par le biais de conférences, de dialogues à la radio et à la télévision et d'annonces dans les journaux. Des discussions techniques ont été intégrées aux pratiques courantes, afin d'optimiser les ressources du Bureau national de l'ozone et des autres parties prenantes du ministère. Le Bureau national de l'ozone participe régulièrement aux réunions des représentants des SAO des réseaux régionaux de l'Asie occidentale et aux Réunions des parties.

Plan d'action

6. Le Bureau national de l'ozone est le cœur de la structure de gestion des SAO. Il a été constitué en tant qu'organe spécialisé de l'Agence des affaires environnementales, afin d'assurer l'exécution et le suivi de la stratégie d'élimination des SAO précisée dans le plan d'action du programme de pays. Le Bureau national de l'ozone entretient des relations régulières et directes avec les décideurs du ministère de l'Environnement et des Affaires climatiques, et des discussions sur l'orientation techniques ont lieu régulièrement au ministère dans le cadre des pratiques habituelles. Les objectifs des prochaines années consistent à éliminer complètement les CFC et les halons d'ici janvier 2010 à de respecter les échéances pour les HCFC, en commençant par mener un sondage sur les HCFC. Le Bureau national de l'ozone mettra aussi en œuvre des activités visant à renforcer les capacités de surveillance des importations de SAO et assurer la mise en œuvre efficace du programme de permis. Il mènera aussi des activités de sensibilisation du public au cours de la présente période, afin d'y inclure les enjeux des HCFC.

Annexe II

POINTS DE VUE EXPRIMÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF SUR LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT DU RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS PROPOSÉS À LA 56^e RÉUNION

Égypte

7. Le Comité exécutif a pris connaissance du rapport accompagnant la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour l'Égypte et prend note avec reconnaissance que l'Égypte a pris des mesures importantes dans le cadre de travail du projet de renforcement des institutions pour éliminer la consommation de SAO, comme le révèlent les données de 2007 communiquées en vertu de l'article 7 au Secrétariat de l'ozone, qui sont inférieures à la consommation maximum permise pour le pays en vertu du Protocole de Montréal. Le Comité exécutif prend aussi note des stratégies de mise en œuvre appliquées par l'Égypte dans les différents secteurs d'élimination des SAO, qui ont donné de bons résultats. Le Comité exécutif prend note, par la même occasion, du maintien de la mise en œuvre des réglementations au pays par le biais de ses programmes de permis et de contingentement. Le Comité exécutif estime donc qu'au cours des deux prochaines années, l'Égypte sera en mesure de poursuivre la mise en œuvre des activités de son programme de pays et de son plan national d'élimination avec un succès retentissant afin de respecter tous les objectifs d'élimination de 2010 et s'engagera à part entière à entreprendre des activités préparatoires au développement de son plan de gestion de l'élimination des HCFC.

Oman

8. Le Comité exécutif a pris connaissance du rapport accompagnant la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour l'Oman et prend note avec reconnaissance que les données communiquées par l'Oman au Secrétariat de l'ozone à la fin de 2007 respectent confortablement les mesures de réglementation du Protocole de Montréal. Le Comité exécutif prend note également que l'Oman a pris des mesures importantes dans le cadre de travail du projet de renforcement des institutions pour mettre en œuvre à part entière son plan de gestion de l'élimination finale et son plan de gestion des frigorigènes. Le Comité exécutif est encouragé par les efforts inlassables du pays pour mettre sur pied son programme de permis d'importation et d'exportation. Le Comité exécutif estime donc qu'au cours des deux prochaines années, l'Oman sera en mesure de poursuivre la mise en œuvre des activités du plan de gestion de l'élimination finale avec un succès retentissant afin d'éliminer complètement les CFC et les halons avant le 1^{er} janvier 2010 et respecter les échéances pour les HCFC.



UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION

56th Executive Committee of the
Multilateral Fund for the Implementation
of the Montreal Protocol

UNIDO 2008 Work Programme Amendment

56th ExCom

#	Country	Type	Substance	Title	Requested amount excl. ASC US\$	ASC %	ASC US\$	Total funds incl. ASC US\$	Duration months	Remarks
Institutional Strengthening										
1.	Egypt	INS	SEV	Institutional Strengthening - Phase VII	228,323	7.5	17,124	245,447	24	
2.	Oman	INS	SEV	Institutional Strengthening - Phase III	68,467	7.5	5,135	73,602	24	
Sub-Total Institutional Strengthening Projects					296,790		22,259	319,049		
Project Preparation										
3.	China	PRP	HCFC	Preparation of two demonstration projects for the conversion to non-HCFCs in the manufacturing of room air-conditioners	80,000	7.5	6,000	86,000	18	
4.	India	PRP	HCFC	HPMP preparation (transportation refrigeration and AC sector)	120,000	7.5	9,000	129,000	12	UNIDO cooperating
5.	Iran	PRP	HCFC	Project preparation for the compressor manufacturing and the residential air conditioning sectors	104,000	7.5	7,800	111,800	12	UNIDO cooperating
6.	Jordan	PRP	HCFC	Preparation of HCFC demonstration project	40,000	7.5	3,000	43,000	12	
8.	Nigeria	PRP	HCFC	HPMP preparation	20,000	7.5	1,500	21,500	12	UNDP lead
9.	Saudi Arabia	PRP	HCFC	Preparation of a demonstration project for the phase-out of HCFC-141b in the production of sandwich panels	40,000	7.5	3,000	43,000	12	
Sub-Total Project Preparation					404,000		30,300	434,300		
GRAND TOTAL					700,790		52,559	753,349		